

Enquête publique



AVIS
D'ENQUÊTE PUBLIQUE
RELATIVE AU PROJET DE SCOT
COLMAR-RHIN-VOSGES

Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges

L'enquête publique visée par l'arrêté n°2-2016 du président du Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges en date du 13 septembre 2016 porte sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges arrêté le 24 mai 2016. Elle se déroulera pendant une durée de 34 jours consécutifs du 5 octobre 2016 à 8 h 30 au 7 novembre 2016 à 12 heures.

Le siège de l'enquête est fixé au dans les locaux de Colmar Agglomération, 32 cours Saint Anne, 68000 COLMAR.

L'enquête publique est menée en vue de permettre au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges, autorité compétente, d'approuver le schéma de cohérence territoriale Colmar-Rhin-Vosges par délibération.

Le président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Madame Anne WAECHTER (Directrice Générale des Services) en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Maurice ZIMMERLE (Fonctionnaire territorial) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier comporte le projet de SCOT Colmar-Rhin-Vosges et le recueil des avis des personnes publiques associées. Il comprend notamment les informations environnementales se rapportant à son objet, avec l'état initial de l'environnement, le résumé non technique, l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale émis sur ces documents.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites sur le projet de SCOT, aux lieux, jours et heures définis ci-dessous :

- **Locaux du Syndicat Mixte le 5 octobre 2016 de 8 h 30 à 12 heures**
- **Mairie de Turckheim, le 12 octobre 2016 de 10 h 30 à 13 heures**
- **Mairie d'Ingersheim, le 12 octobre 2016 de 14 heures à 16 h 30**
- **Mairie de Horbourg-Wihr, le 15 octobre 2016 de 9 heures à 11 h 30**
- **Mairie de Metzeral, le 19 octobre 2016 de 9 h 30 à 12 heures**
- **Mairie de Munster, le 19 octobre 2016 de 13 h 30 à 16 heures**
- **Mairie de Wintzenheim, le 25 octobre 2016 de 9 h 30 à 12 heures**
- **Mairie de Colmar (salle des objets trouvés, entrée principale puis à gauche) le 25 octobre 2016 de 14 heures à 16 heures**
- **Mairie de Neuf-Brisach, le 26 octobre 2016 de 9 h 30 à 12 heures**
- **Mairie de Volgelsheim, le 26 octobre 2016 de 13 h 30 à 16 heures**
- **Mairie de Wihr-au-Val, le 28 octobre 2016 de 15 heures à 17 heures**
- **Mairie de Muntzenheim, le 2 novembre 2016 de 9 heures à 11 h 30**
- **Mairie de Biesheim, le 2 novembre 2016 de 14 heures à 16 h 30**
- **Locaux du Syndicat Mixte le 7 novembre 2016 de 8 h 30 à 12 heures**

Un registre est tenu à la disposition du public dans ces lieux pour y consigner les observations.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera consultable sur le site internet du SCOT : www.scot-crv.fr et dans les lieux de permanences cités ci-dessus. Il sera également consultable au siège de chacun des établissements publics de coopération intercommunale présents sur le territoire du Syndicat Mixte : Colmar Agglomération (32 cours Sainte-Anne à 68000 Colmar aux heures habituelles d'ouverture), Communauté de Communes du Pays de Brisach (16 rue de Neuf-Brisach à 68000 Volgelsheim aux heures habituelles d'ouverture), Communauté de Communes de la Vallée de Munster (9 rue Sébastopol à 68140 Munster aux heures habituelles d'ouverture).

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : par courrier à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur au Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges, 32 cours Sainte-Anne, 68000 Colmar ; par courrier électronique dédié : enqueteurpublique-scotcrv@agglom-colmar.fr.

Le dossier d'enquête est également consultable sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/188>, et les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être formulées sur ce site internet.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête publique et rédigera des conclusions motivées au titre de l'enquête, en précisant si elles sont favorables ou non au projet présenté.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du rapport du commissaire enquêteur dans les mairies de chacune des communes du périmètre, dans les Communautés de Communes et d'Agglomération présentes dans le périmètre du SCOT, ainsi qu'au Syndicat Mixte (locaux de Colmar Agglomération), aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête publique : sur le site internet du SCOT (www.scot-crv.fr) et sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/188>

Les demandes d'informations sur le déroulement de l'enquête publique ou sur le projet de SCOT Colmar-Rhin-Vosges sont à adresser par courrier à l'attention de M. Yves HEMEDINGER, Président du Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges, 1 place de la Mairie, Mairie de Colmar, 68021 Colmar ; par téléphone au 03 89 20 67 44 auprès de Madame Peggy KILLIAN, Directrice du Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges ; par mail à l'adresse électronique scot@agglom-colmar.fr. Cet avis sera affiché au siège du Syndicat Mixte du SCOT CRV, au siège de Colmar Agglomération, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Brisach et dans les mairies de chacune des communes incluses dans le périmètre du SCOT Colmar-Rhin-Vosges.

Yves HEMEDINGER
Président du Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges
7880115500



Confiez vos publications légales et judiciaires aux DNA,
un journal de grande diffusion

Carnet de famille

Faire-part de décès



Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

**Madame
Jeanne GROSSHENNY**
née FEUERSTEIN

notre très chère et inoubliable maman, belle-maman, amie, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à notre affection le 14 septembre 2016, à l'âge de 94 ans.

Les familles en deuil : GROSSHENNY, COQUEMONT

La cérémonie religieuse aura lieu **mercredi 21 septembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques de Walbach**.
Les fleurs et les plaques pourront être remplacées par des dons en faveur de la recherche médicale. La famille remercie le docteur Guth, l'ensemble des soignants à domicile et le personnel de l'hôpital Pasteur, pour leur gentillesse, leurs bons soins et leur dévouement.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

**Sœur
Marie-Thérèse LOHBERGER**

Religieuse de la congrégation du Très Saint-Sauveur

notre chère sœur, tante, cousine, amie, marraine, enlevée à notre tendre affection le 14 septembre 2016, après une longue et pénible maladie munis des saints sacrements de l'Eglise, à l'âge de 71 ans.

Selon ses volontés, les obsèques auront lieu le **samedi 17 septembre 2016, à la chapelle de la maison de retraite à Nancy**, suivi de l'inhumation au cimetière de Niederbronn-les-Bains en toute intimité.

La famille en deuil de Houssen (68125)

La messe de ce dimanche 18 septembre 2016 sera célébrée en son intention.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Madeleine OTT
née LUDWIG

notre très chère maman, belle-maman, mémé, mémémé, sœur, belle-sœur, parente et amie, enlevée à notre tendre affection le 14 septembre 2016, à l'âge de 86 ans.

Les familles en deuil : OTT, SCARAVELLA, LUDWIG

La cérémonie religieuse aura lieu **lundi 19 septembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Habsheim**.

Les fleurs et les plaques peuvent être remplacées par des dons en faveur de la recherche médicale.

Nous remercions l'ensemble du personnel de l'EHPAD "les Roseaux" de Pfstatt, pour son dévouement, ainsi que toutes les personnes qui prennent part à notre peine.

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé,
nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur Manuel Fernando
VILA VERDE**

mon très cher époux, notre papa, beau-papa, papi, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à notre affection le 14 septembre 2016, à l'âge de 73 ans.

Les familles en deuil :
VILA VERDE, KIEFER, FEVRE, DOS-SANTOS, LABRUNIE

La cérémonie religieuse aura lieu le **lundi 19 septembre 2016, à 10 h, en l'église Sainte-Marie de Colmar**.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

Marie-Thérèse GROFF, son épouse,
ses filles, gendres et ses petits-enfants
Les familles parentes et alliées

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Alfred GROFF

Adjudant Chef de Gendarmerie à la retraite

son cher et regretté époux, leur père, beau-père, papy, frère, beau-frère, parrain, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 13 septembre 2016, à l'âge de 75 ans.

68230 Wasserbourg

La cérémonie religieuse sera célébrée le **samedi 17 septembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Michel de Wasserbourg**, suivie de la crémation.

La famille remercie l'équipe des docteurs Iltis et Baati, l'équipe de réanimation médicale de l'hôpital Pasteur, pour leur gentillesse et leur dévouement, ainsi que toutes les personnes qui s'associeront à sa grande peine.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WASSERBOURG
LES ADJOINTS
LE CONSEIL MUNICIPAL
LE PERSONNEL COMMUNAL,
ENSEIGNANTS ET FORESTIERS
LES ASSOCIATIONS LOCALES
LA POPULATION

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Alfred GROFF

Adjoint au Maire de 2008 à 2014

Ils garderont de Monsieur Alfred GROFF un souvenir ému et reconnaissant.

Nous nous associons à la douleur de la famille et lui exprimons nos plus sincères condoléances.

Les obsèques auront lieu le **samedi 17 septembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Michel de Wasserbourg**.

MICHEL HABIG, MAIRE D'ENSISHEIM
LES ADJOINTS
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
LE PERSONNEL DE LA VILLE D'ENSISHEIM

ont appris avec tristesse le décès de

Madame Madeleine ABEL

Agent de service de 1992 à 2014

Ils garderont le souvenir ému d'une femme compétente au service de la collectivité.

Ils s'associeront à la peine de la famille et lui adressent leurs plus sincères condoléances.

LE MAIRE DE LA VILLE DE KINGERSHEIM
LES ADJOINTS ET LE CONSEIL MUNICIPAL
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES ET L'ENSEMBLE
DU PERSONNEL COMMUNAL

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Marcel HIGY

Agent municipal de 1984 à 2011

Agent dévoué et ancien responsable du Centre Technique Municipal, il aura marqué la Ville par son engagement de chaque instant au service des kingersheimois.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille et les assurons de notre soutien dans l'épreuve.